

Quelques chiffres concernant les élections

Au 1^{er} janvier 1967, on comptait 23.531 conseillers communaux qui se subdivisaient en 15.395 conseillers communaux, dont 481 femmes (3,1 %), 5.550 échevins, dont 100 femmes (1,8 %) et 2.586 bourgmestres, dont 24 femmes (0,9 %).

Un bourgmestre exerce ses fonctions depuis 1919 et cinq autres, depuis 1921.

Aux élections communales de 1964, dans 399 communes, l'élection s'est faite sans lutte, une seule liste de candidats ayant été présentée.

Le nombre des circonscriptions électorales pour la Chambre s'élève à 30, à 21 pour le Sénat et à 106 districts, pour les élections provinciales.

En 1965, aux élections législatives, ont fonctionné 10.164 bureaux de vote et 3.449 bureaux de dépouillement. Il y eut 2.318 candidats à la Chambre pour 212 sièges (9,15 % d'élus) et 1.256 au Sénat pour 106 sièges à désigner directement (8,4 % d'élus).

Lors des dernières élections, le nombre des électeurs fut de 6.091.534 dont 52,7 % de femmes et 47,3 % d'hommes. Sur ce chiffre, il y eut, à la Chambre, 5.181.766 votes valables (soit 85 %), au Sénat, 5.117.032 (84 %) et à la province, 5.118.919 (84 %)*.

(*) Chiffres et données aimablement fournis par le Ministère de l'Intérieur.

